



Les Terres de Vinescence  
**VINESCENCE**



*Les Terres  
de notre avenir*

# LE PROJET « LES TERRES DE VINESCENCE »

Les terres viticoles sont une véritable richesse pour le territoire. Porteuses de patrimoine, d'histoire, et de tradition, leur préservation est essentielle pour l'équilibre économique et écologique de la région. Les vignerons de Vinescence lancent un projet de financement

participatif du vignoble dont l'objectif est d'acheter des parcelles de vignes pour maintenir l'économie locale et la biodiversité du Beaujolais, en constituant une réserve de patrimoine viticole : **Les Terres de Vinescence**.

## nos valeurs

SOLIDARITÉ, PASSION  
& PARTAGE



## le choix d'une SCIC ?

*(société coopérative d'intérêt collectif)*

Dès l'origine, les vignerons de Vinescence ont fait le choix de la forme juridique la plus appropriée à son éthique : s'inscrire dans le courant de l'économie sociale et solidaire, via un système économique qui place l'individu au cœur du projet de préservation des vignobles. La création de cette SCIC a également pour enjeu d'assurer la gestion de ces terres, et surtout de les mettre à la disposition de jeunes exploitants dont les capacités financières ne permettent pas d'acquérir la surface nécessaire à la viabilité de leur exploitation.

Adhérer à notre SCIC, **c'est être client partenaire d'un projet humain**, pour son territoire.

## aujourd'hui, Vinescence

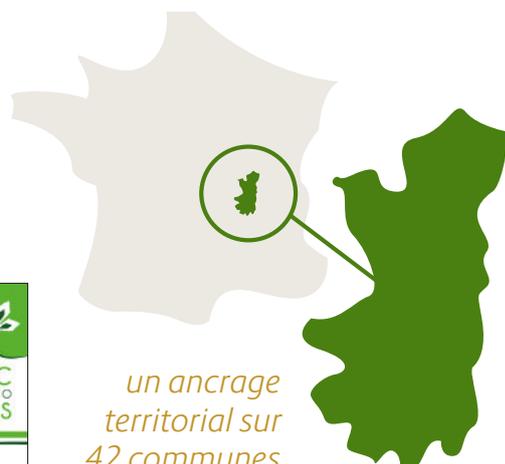
**1 200** hectares de vignes sur les terres du Beaujolais

**21** collaborateurs

**310** familles de vignerons qui oeuvrent ensemble à la valorisation du territoire

**16** appellations, soit l'ensemble des appellations beaujolaises et bourguignonnes du vignoble

**16M€** de CA et une présence dans tous les circuits de distribution



*un ancrage  
territorial sur  
42 communes*

# S'INVESTIR DANS SON TERRITOIRE POUR SON AVENIR



## un projet alternatif, solidaire et coopératif

Lier les différents acteurs de la filière viticole et du territoire, au regard de la problématique de la propriété foncière dans le monde agricole est fondamental pour la pérennité de la production.

Votre rôle est essentiel dans cette chaîne entre les vignerons et les consommateurs. Notre coopérative, particulièrement sensibilisée à ce sujet, s'est interrogée depuis de nombreux mois sur la recherche

de solutions pouvant être mises en oeuvre. La piste la plus pertinente est la constitution d'une SCIC. Par votre engagement, vous contribuerez au maintien d'une activité fondamentale sur les territoires du Beaujolais et de la Bourgogne, afin de pérenniser une production viticole essentielle, dans un respect de qualité, de partage et de solidarité.

GRÂCE À VOTRE INVESTISSEMENT, VOUS DEVENEZ COLLECTIVEMENT PROPRIÉTAIRE DU VIGNOBLE ET PARTICIPEZ À SA PÉRENNISATION

## vosre impact

Souscrire au projet c'est : **devenir collectivement propriétaire de vignes dans le Beaujolais, soutenir le développement économique des vignerons** et leur permettre de produire des vins de qualité, **participer à un projet engagé** en prenant plaisir à découvrir l'univers du vin, et **permettre l'installation et le développement des vignerons** en leur confiant l'exploitation des vignes.



## vosre investissement

L'objectif est de devenir **une structure stable et pérenne**, destinée à contribuer longtemps à l'ambition de **préservier et développer le patrimoine viticole**.

Souscrire au capital social des Terres de Vinescence est avant tout **un acte militant qui limite le risque financier à hauteur de votre investissement**.



# UNE VISION D'AVENIR, ENSEMBLE



## construire ensemble

*Les Terres de Vinescence a pour objectif de devenir une réserve de patrimoine viticole unique, créée par des investisseurs engagés pour apporter une réelle contribution à une économie humainement responsable.*

*Objectifs des 5 prochaines années :*

**Pérenniser** le vignoble

**Maintenir** l'économie locale

**Faciliter** l'installation des générations futures

LE VIGNOBLE VA GRANDIR AU FUR ET À MESURE DE LA  
CAPITALISATION DES SOCIÉTAIRES ET DES PARCELLES DISPONIBLES

## bulletin d'adhésion

01

remplissez le bulletin de souscription

02

obtenez la validation du conseil coopératif qui libère les parts sociales

03

recevez vos titres de souscription

04

vivez l'expérience  
*Les Terres de Vinescence*



131 Rte Henri Fessy, Saint Jean d'Ardières, 69220 Belleville-en-Beaujolais  
tél. : 04 74 06 16 05 | email : scic@vinescence.fr

[www.vinescence.fr](http://www.vinescence.fr)

